

Mardi 11 février 2020

Circonscription de Gradignan

Présents :

Présidente - Directrice d'école : Mme Karine BLAISE

Equipe enseignante :	Mme SIBIRIL, Mme GAUCHOU, Mme SARROUILHE, Mme SABAH, Mme BLAISE, Mme Mc GLOIN, Mme NOIZEE, Mme DUHAMEL Mr RAYNAUD (excusé)
Le maire ou son représentant :	Mme BOURGADE – Mr CULLERIER
Les représentants de parents d'élèves	Mmes ROLAND, DROGAT, MARCHAND, MELENDES, LEDUC
Invités:	Mme DELAS (Directrice CLSH)

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaires de séance : Mme Mc GLOIN et Mme MARCHAND

Fin du conseil d'école : 20h00

Prochain conseil d'école aura lieu le mardi 09 juin 2020.

Fait à Saint-Morillon, le 07 novembre 2019.

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

Mme BLAISE

Les Secrétaires de séance :

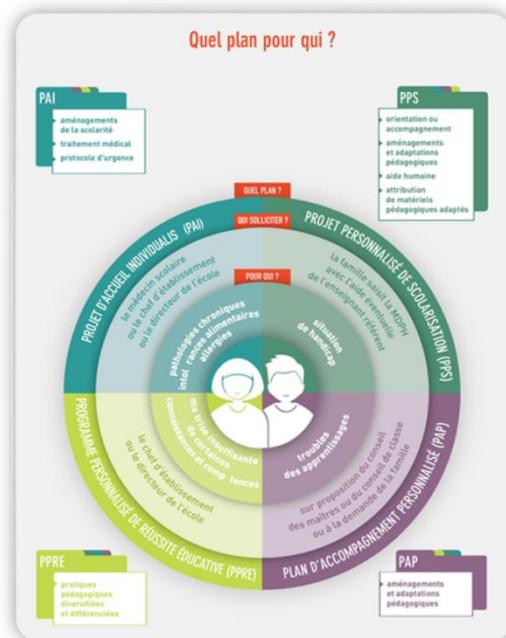
Mme Mc GLOIN et Mme MARCHAND

I/ Parcours de l'élève

a/ Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Pour aider les élèves, plusieurs dispositifs sont mis en place au sein de l'école :

- Différenciation au sein de la classe et aide apportée par l'enseignant;
- Intervention de l'enseignante spécialisée du RASED, le lundi après-midi. (*prise en charge de 7 élèves*).
- APC -Activités Pédagogiques Complémentaires- assurées par les enseignants le mardi et/ou le jeudi (*en fonction des périodes, 20 à 30 élèves bénéficient des APC*).
- Les aides institutionnelles : PAI, PPRE, PAP et PPS (*cf tableau ci-contre*)



b/ Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Explication des dispositifs de protection de l'enfance et quel est le circuit de transmission d'une situation d'enfant en danger ou en risque de danger.

Quelle est la définition de l'enfance en danger ? L'article 375 du Code Civil détermine ainsi la notion de danger « *si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises* ».

L'Education Nationale contribue au repérage et au traitement des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être. Lorsqu'un membre de l'équipe éducative a connaissance d'une situation d'enfant en danger, une équipe pluri-disciplinaire est organisée pour procéder à une évaluation de la situation. Cette équipe peut être constituée du directeur de l'école, d'enseignants, d'un psychologue scolaire, d'un médecin scolaire, ...

L'évaluation de la situation déterminera les suites à donner (copie à l'IEN et au DASEN) :

- Un accompagnement par des professionnels éducatifs, sociaux ou de santé ;
- Une information préoccupante au Conseil Général.
- Un signalement au Parquet.

Les parents sont associés à la réflexion à toutes les étapes et informés de la transmission d'une information préoccupante ou d'un signalement concernant leur enfant sauf si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant.

II/ Projet et vie de l'école

a/ Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Projets pour l'école

- **Cross de l'école** aura lieu le vendredi 29 mai : le matin cross dans le pré de la cure pour les élèves de maternelle, CP et CE1. L'après-midi, course d'orientation au stade pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Remerciements à l'association « Les Escargots de St Mo » qui s'occupent de l'organisation de cette journée.

- **Fête de l'école** se déroulera le vendredi soir 26 juin.

Maternelle :

- **Basic Space** : projet départemental sur le thème de l'architecture avec intervention d'une architecte tous les jeudis matin depuis le 09 janvier jusqu'au 13 février. Visite du chantier de l'école, récupération de matériaux,

- **sortie à la journée** au mois de juin (*en cours de préparation*).

GS-CP : Sortie commune sur une journée, d'ici la fin de l'année (*en cours de préparation*).

CP et CE1 : - **projet Afrique** en partenariat avec l'association Migrarts. Ateliers 1 fois/semaine pour découvrir la culture et les arts africains : initiation à la danse, découverte d'instruments de musique, apprendre des chants... Discussion à partir de diaporama sur la culture, les coutumes, ... Projet clôturé par une soirée avec les parents avec repas africain, danse et chants. Remerciements à la mairie pour l'aide au financement.

CP : projet Jardin et Patrimoine : projet départemental avec intervention d'un professionnel pour un atelier calligraphie ; visite prochaine de l'abbaye de la Sauve-Majeure.

CE1: séjour avec nuitée à Villandraut les 16 et 17 mars. Une participation de 30€/enfant est demandée aux familles (*sur un coût total de 70.10€/enfant*). Classe patrimoine avec visite du château, rallye patrimoine dans le village, ateliers taille de pierre, héraldique et archéologie.

CE2: Projet autour de la BD avec l'intervention de Mr Marsaudon, dessinateur à St Morillon. **Permis piéton** avec intervention de la MAIF puis de la gendarmerie de Castres Gironde.

CE2, CM1 et CM2 : Voyage à Izeste (Pyrénées) du 12 au 15 mai. Dossier a été transmis à la DSDEN. En attente de validation. Une participation de 70€/enfant est demandée aux familles (*pour un coût total de 174.50€ /enfant*). Activités prévues : randonnée, visite d'une centrale électrique, d'une miellerie, de la Falaise aux Vautours,...

CM1/CM2 : spectacle de marionnettes Méli-Mélo le 7 février à Léognan. **Intervention de la BPDJ** (*Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile*) en mars sur le harcèlement, les dangers d'internet,...

CM2 : activité **piscine**, intervention de la CCM sur les dangers d'internet, initiation à l'**Italien**.

Mme BLAISE informe que pour toutes sorties avec nuitée, les parents accompagnateurs devront dorénavant remplir un formulaire adressé à la DSDEN pour vérification de leur honorabilité (*consultation du fichier Judiciaire des Auteurs d'Infractions Sexuelles et Violentes*).

b/ Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Au sein de l'école, les liaisons inter-cycles sont facilités par la présence de tous les niveaux sur un même lieu, et la proximité des enseignants (*entente et dialogue*).

Cela se traduit en CP par une même progression sur les deux classes, l'utilisation des mêmes supports d'apprentissage (*méthode de lecture, fichier de maths,...*).

Des projets communs sont menés entre classes du même cycle (*cf ci-dessus*)

Des échanges de service se font entre les enseignantes de CM (histoire/géographie/...)

La liaison avec le second degré (*collège Montesquieu*) se fait surtout via les enseignants : réunion avec les professeurs du collège, invitation aux conseils de classe des élèves de 6^e, préparation de la rentrée au collège.

Pour les élèves, cela se traduit au mois de juin par la visite du collège et la venue des ambassadeurs (2 ou 3 collégiens viennent rencontrer les élèves de CM2 avec la CPE et répondent aux questions de nos élèves.), et par l'initiation à l'Italien durant toute l'année scolaire (*cours dispensés par Mme Laforêt, professeure au collège Montesquieu*).

III/ Fonctionnement de l'école

a/ Bilan intermédiaire sur la sécurité

Exercice PPMS Risques majeurs le 07 février et exercice incendie le 31 janvier : tout s'est très bien déroulé.

b/ Bilan intermédiaire sur la coopérative

Au crédit cette année :

- 8 244 € solde créditeur année 2018-2019 (*dont 2 450€ de Récréasso*)
- 3 340 € participation des familles en début d'année
- 2 300 € bénéfices de la vente des photos (*organisée par Récréasso*)
- 1 942 € don de Récréasso (*bénéfices du loto et du Marché de Noël*)

Soit un total de 15 826€. Une partie de cette somme va servir à financer les différentes sorties organisées sur l'année.

Remerciements à Récréasso pour leur générosité et aux parents qui participent aux diverses manifestations. Pour l'instant la somme de 1 942€ n'est pas attribuée sur un projet particulier.

MAIRIE

Mme BOURGADE nous informe que les délais des travaux sont tenus : la salle de motricité est hors d'eau/hors d'air, reste à aménager l'intérieur. La salle de restauration devrait être prête pour septembre.

Les enseignantes de maternelle et Mme BLAISE ont pu visiter la salle de motricité et sont très enthousiastes. Une réunion a eu lieu avec la mairie pour faire le point sur les besoins en équipement. Le matériel proposé (et son financement) ont été validés par la mairie.

Mme BOURGADE propose aux représentants de parents de venir visiter le chantier s'ils le souhaitent.